

Règlement du Concours de Cosplay Jeux de Rôle

Joutes du Téméraire 2026

Thème : « Autour de la Nature »

Article 1 – Présentation générale

Dans le cadre des **Joutes du Téméraire 2026**, il est organisé un **concours de cosplay jeux de rôle** ouvert au public, mettant à l'honneur la créativité, l'artisanat et l'interprétation autour du thème « **Autour de la Nature** ».

Le concours est divisé en deux rubriques distinctes : - **Catégorie Adultes** - **Catégorie Enfants**

Chaque participant concourt uniquement dans la catégorie correspondant à son âge.

Article 2 – Thème du concours

Le thème « **Autour de la Nature** » englobe notamment (liste non exhaustive) : - Personnages inspirés des éléments naturels (forêt, eau, feu, terre, air) - Créatures fantastiques ou mythologiques liées à la nature - Druides, chamans, rôdeurs, esprits de la nature - Divinités, entités ou peuples sylvestres - Interprétations originales ou personnages inventés

Les univers peuvent être médiévaux-fantastiques, historiques, mythologiques ou totalement originaux, tant qu'ils respectent l'esprit **jeux de rôle** et le thème.

Article 3 – Conditions de participation

3.1 Dispositions générales

- La participation est gratuite.
- Les costumes doivent être portés par leur créateur ou avec son autorisation.
- Les costumes du commerce sont autorisés, mais les créations artisanales et personnalisées seront valorisées.
- Tout participant doit adopter un comportement respectueux envers le public, les autres concurrents et l'organisation.

3.2 Catégorie Adultes

- Ouverte aux participants âgés de **16 ans et plus** à la date de l'événement.
- Participation individuelle.

3.3 Catégorie Enfants (voir Mini-règlement Cosplay enfant dédié)

- Ouverte aux participants âgés de **moins de 16 ans**.
- La participation se fait sous la responsabilité d'un parent ou représentant légal.
- Les prestations devront être adaptées à un jeune public.

Article 4 – Inscriptions

- Les inscriptions peuvent se faire à l'avance ou sur place, selon les modalités communiquées par l'organisation.
- Chaque participant devra fournir :
 - Nom ou pseudonyme
 - Âge
 - Catégorie (Adulte ou Enfant)
 - Brève description du personnage et de son lien avec la Nature

Le nombre de participants peut être limité pour des raisons d'organisation.

Article 5 – Déroulement du concours

- Les participants défileront devant le jury et le public.
- Une courte présentation orale et/ou une mise en scène (1 à 2 minutes) pourra être demandée.
- Les accessoires doivent être manipulés en toute sécurité.

L'organisation se réserve le droit d'adapter le déroulement selon les contraintes techniques ou météorologiques.

Article 6 – Critères de jugement

Le jury évaluera les participants selon les critères suivants : - Respect du thème « Autour de la Nature » - Qualité esthétique du costume - Originalité et créativité - Travail artisanal et finitions - Interprétation et cohérence du personnage

Pour la catégorie Enfants, l'accent sera mis sur la créativité, l'enthousiasme et l'adéquation à l'âge.

Article 7 – Récompenses

- Des prix seront remis dans chaque catégorie.
- Les récompenses pourront prendre la forme de lots, trophées ou diplômes.
- Les décisions du jury sont **sans appel**.

Article 8 – Sécurité et conformité

- Les armes et accessoires doivent être factices, non coupants et non dangereux.
- Les matériaux inflammables, tranchants ou susceptibles de blesser sont interdits.
- L'organisation se réserve le droit de refuser l'accès au concours à tout costume jugé dangereux, inapproprié ou hors thème.

Article 9 – Droit à l'image

En participant au concours, les concurrents autorisent l'organisation des **Joutes du Téméraire** à utiliser leur image (photos et vidéos) à des fins de communication et de promotion de l'événement, sans contrepartie financière.

Pour la catégorie "Enfant" les visages des participants seront "floutés" sauf avis contraire des représentants légaux.

Article 10 – Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

L'organisation se réserve le droit de le modifier à tout moment si nécessaire, pour le bon déroulement de l'événement.

Mini-règlement – Concours de Cosplay Enfants

Ce mini-règlement s'adresse aux enfants et à leurs accompagnants afin de garantir un moment ludique, créatif et bienveillant. Il est basé sur le thème du concours cosplay Adulte.

1 – Qui peut participer ?

- Enfants de **moins de 16 ans**.
- Participation **individuelle ou en duo** (fratrie, amis).
- La présence ou l'accord d'un **parent ou représentant légal** est obligatoire.

2 – Le thème

Les costumes doivent être inspirés de la **Nature**, par exemple : - Animaux réels ou fantastiques - Lutins, fées, elfes, esprits de la forêt - Druides, aventuriers de la nature - Personnages inventés liés aux plantes, aux éléments ou aux saisons

3 – Les costumes

- Tous les costumes sont acceptés : faits maison, transformés ou du commerce.
- Les matériaux doivent être **sans danger**.
- Les armes et accessoires doivent être **factices, légers et non dangereux**.

4 – Déroulement

- Les enfants défileront devant le public et le jury.
- Une courte présentation (nom du personnage, ce qu'il aime dans la nature) pourra être faite, **sans obligation**.
- Aucune performance complexe n'est demandée.

5 – Comment seront-ils jugés ?

Le jury prendra en compte : - Le respect du thème - La créativité - L'enthousiasme et le plaisir de participer. Il ne s'agit **pas d'une compétition stricte**, mais d'un moment de partage et de valorisation.

6 – Récompenses

- Tous les enfants recevront une **récompense ou un souvenir**.
- Des distinctions symboliques pourront être remises (ex : Costume Naturel, Personnage le plus Joyeux, etc.).

7 – Esprit du concours

Le concours enfants est placé sous le signe de : - La bienveillance - Le respect - Le jeu et l'imaginaire